



Sous l'orage le jeudi 9 mars 2023...



Le lac du Merle ...



Les employées administratives...

Sommaire :

- P. 2-4 Le budget
- P. 5 Nos employées administratives
- P. 6-9 Les écoles - centre IFRES
- P. 10-19 Les associations - La Ruche
- P. 20-23 Les travaux - les bouchons
- P. 24 Les potins du Mailhol
- P. 25 Infos ComCom
- P. 26-29 Je débroussaille - test
- P. 30-31 Infos Mairie
- P. 32 Les Crouzétoleries

Infos Mairie :

Tél : 05.63.50.60.16

Mail : accueil@lacrouzette.fr

Horaires d'ouverture :

lundi à vendredi, de 9h00 à 12h00

l'après midi sur RV

Foyer Rural : 05.63.50.62.21

foyerruraldelacrouzette.fr

Site internet de Lacrouzette :
www.lacrouzette.fr

Directeur de la publication : **François Bono**

Commission Communication : **Valérie Séguier**

Rédaction, enquêtes et conception :

François Bono, Valérie Séguier, Bérange
Detolsan, Philippe Girbas, Catherine Combes,
Maryse Oules, Elodie Calvet, Pauline Viviers,
Marie Noëlle Benoit, Françoise Gau, Michel
Munoz, Adrien Buratto, Michel Liffraud.

Tirage : 880 exemplaires

Bulletin imprimable sur le site internet
www.lacrouzette.fr

Appli Intramuros
Appli Panneau Pocket

Le Mot du Maire

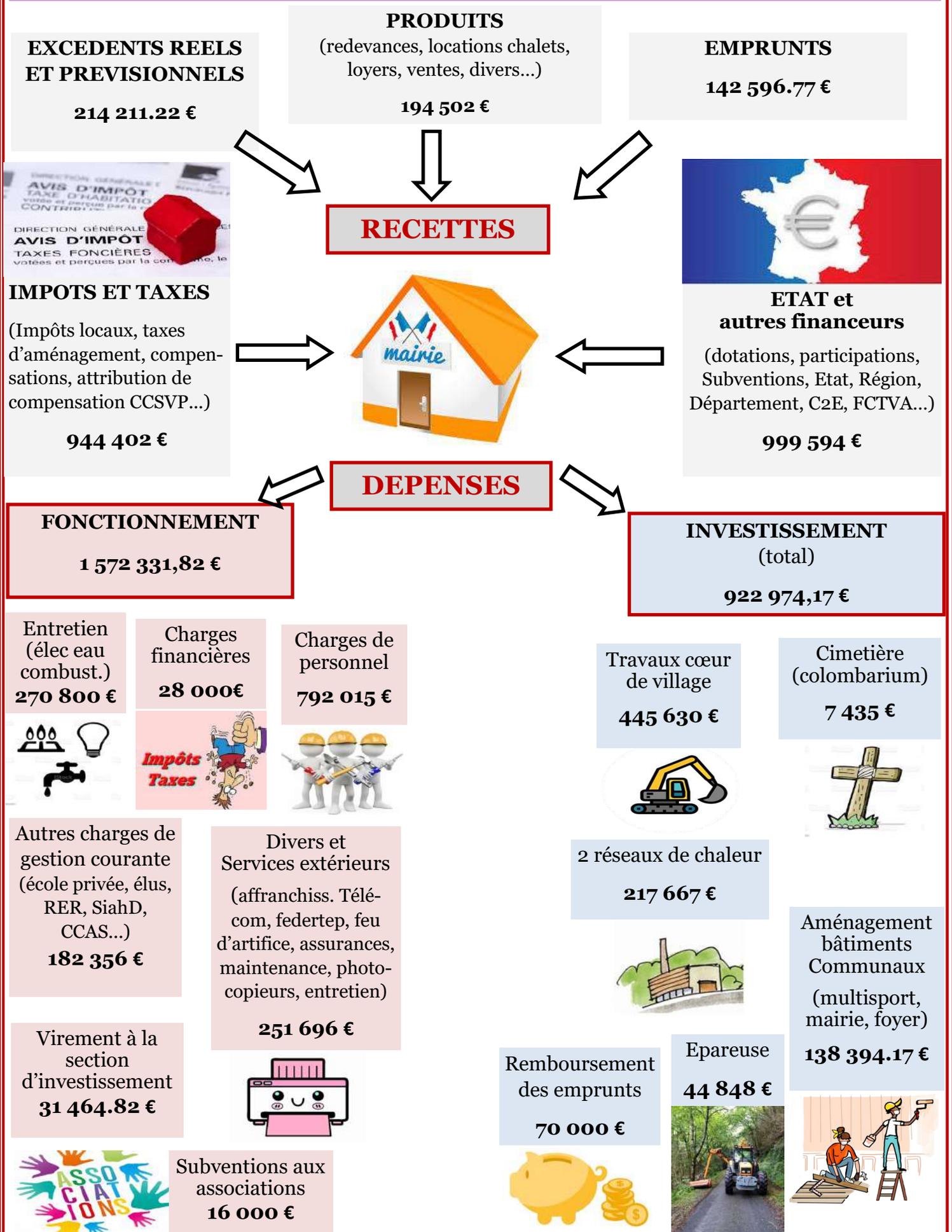
Ce trente et unième numéro du Bulletin Crouzétol aborde comme il est d'usage des thèmes récurrents mais toujours différents : budget 2023, les activités des écoles, de l'IFRES (ex CFA), les actions menées par des associations nouvelles (Camin Castres-Montagne, Majorettes du Feu d'or de Lacrouzette, Paroles de Femmes) comme par des associations plus « installées » dans notre paysage local (Ecurie du Sidobre, Comité des Fêtes, Sidobre Musette, La Ruche, les Caminaires Del Sidobre, Génération Mouvement Etoile d'Argent du Sidobre, Amicale du Mailhol ...). Mais il traite aussi de thèmes liés aux actions de la Commune (Travaux et Aménagements menés en régie et programmes de Travaux entrepris depuis quelque temps déjà comme les Réseaux de chaleur avec Trifyl, les Opérations Bourg centre/ Cœur de Village, la rénovation de la Crèche et l'installation de toilettes à l'aire de Beyriès sous l'égide de la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux) ou liés à la saison et/ou à l'actualité : Nouvelle secrétaire de Mairie, Vidéo surveillance, opération petits bouchons, Don du sang, Tourisme vert, Obligations légales de débroussaillage, Infos Mairie, Jardins en location et Application nouvelle de communication Intramuros. Les abondants articles qui composent le présent bulletin démontrent s'il en était besoin le dynamisme de notre commune de Lacrouzette et de ses habitants : des industries actives, de nouveaux commerces qui s'installent (les derniers en date esthéticienne, ébéniste, mécanicien moto, naturopathe, énergéticienne, opticienne...) et qui viennent compléter une offre de services déjà assez fournie (et qu'il convient de conforter par nos choix de faire vivre d'abord « le local »), des actions fortes et concertées menées avec nos partenaires territoriaux dans un cadre plus vaste.

Notre publication est un peu le reflet de ce qui fait l'essence même d'une mairie (petite ou grande) : des vicissitudes et petits désordres du quotidien (des petits vandalismes et des petites incivilités qui nous font parfois douter et qui pourraient facilement pousser à « un immobilisme confortable ») et en même temps des stratégies, des projections, des choix budgétaires, même s'ils sont parfois peu populaires, et politiques nécessaires à long terme sur des sujets majeurs (énergie renouvelable, eau ressource capitale, aménagements urbains ...).

« Dans un mandat de Maire, on doit traiter des grandes choses et des misères du quotidien » avait coutume de dire feu Jacques Limouzy. Bonne lecture et bon été à toutes et à tous.

François BONO

Le Budget (fonctionnement et investissement)



Petites infos concernant un budget...

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le mardi 11 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

LA SECTION FONCTIONNEMENT

C'est l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement d'une commune, un peu comme le budget d'une famille le salaire d'un côté et les dépenses quotidiennes de l'autre :

Recettes pour la commune : impôts locaux, dotations versées par l'état, prestations fournies à la population pour 2023, loyers des locations et produits divers : 1 572 331,82 €

Dépenses : rémunérations du personnel (50.7% du budget), entretien et consommation des bâtiments communaux, achats de matières premières et fournitures, subventions versées aux associations, prestations de services effectuées, intérêts des emprunts à payer. En 2023 : 1 572 331,82 €

Ci-dessous, détail des montants de dépenses et recettes :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Chap. 11 Charges à caract. généré.	534 500,00 €	002 Excédent reporté	112 704,82 €
Chap. 12 Charges de personnel	792 015,00 €	013 Atténuation de charges	31 000,00 €
Chap. 014 Fonds péréquation	14 000,00 €	Chap. 70 Produits de service	34 000,00 €
023 Virement à la SI	31 464,82 €	Chap. 73 Impôts et taxes	944 402,00 €
Chap. 42 Dotations aux amorti	2 666,00 €	Chap. 74 Dotations et participations	367 723,00 €
Chap. 65 Autres charges gest. Cour.	182 356,00 €	Chap. 75 Autres produits gest. Cour.	82 500,00 €
Chap. 66 Charges financières	14 000,00 €	Chap. 76 Produits financiers	2,00 €
Chap. 67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €	Chap. 77 Produits exception.	- €
Chap. 68 Dotations aux provisions	330,00 €	Chait. 78 Reprise sur amort et provis	- €
TOTAL DEPENSES	1 572 331,82 €	TOTAL RECETTES	1 572 331,82 €

Impôts locaux des ménages en 2023 :

produit attendu 407 989 €

Taxe foncière propriétés bâties : 44.13 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 67.29 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 6.02 %

Les dotations attendues de l'Etat : 127 725 €

(détail des calculs et des disparités avec d'autres communes dans le prochain bulletin...

Cela représente une hausse de 17 423 € par rapport à l'an passé. A noter une augmentation notable de la DSR et une légère baisse de la DGF. Les bases locales des taxes ont été majorées de 7,1% par la loi de finances 2023, le Conseil Municipal quant à lui a fait varier les taux de +2% sur les taxes communales.

LA SECTION INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de

quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Les dépenses : acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens mobiliers ou immobiliers, d'études et de travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

Les recettes : recettes en lien avec les permis de construire et les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Chap.16 Emprunts et dettes	70 000,00 €	001 Excédent Investissement	11 841,58 €
Chap.20 Immo.incorporelles	10 918,98 €	021 Virement section Fonction.	31 464,82 €
Chap.21 Immo.Corporelles	842 055,19 €	1068 Excéd.Fonction.affecté à Investi.	58 200,00 €
Chap.23 Immos en cours	- €	10222 FCTVA	28 800,00 €
		10226 Taxes Aménagements	4 000,00 €
		Chap. 13 Subventions	600 405,00 €
		Chap.16 Emprunts	142 596,77 €
		Chap.21 Immobilisations ventes terrain	43 000,00 €
		Chap.040 Dotations aux amortisse.	2 666,00 €
		Chap.041	- €
TOTAL DEPENSES	922 974,17 €	TOTAL RECETTES	922 974,17 €

Les principaux projets pour notre commune pour l'année 2023 :

Equipements du cimetière (colombarium et jardin du souvenir), amélioration de l'éclairage public, connexion aux deux réseaux de chaleur, aménagements Cœur de village, aménagement d'un terrain multisport sur l'ancien terrain de tennis près du foyer, système de vidéo surveillance, défibrillateurs, entretien et réfection des bâtiments communaux, épareuse...

Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 249 169 €

- de la Région : 140 336 €

- du Département : 900 €

- Autres (Certificat Economie Energie) : 210 000 €

Taux d'imposition pratiqués sur quelques communes voisines en 2022 avant le vote des taux 2023 qui va désormais inclure la taxe d'habitation des résidences secondaires.

COMMUNES	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
BRASSAC	45.61 %	72.90 %
BURLATS	43.20 %	84.60 %
ROQUECOURBE	49.57 %	91.65 %
LE BEZ	41.44 %	43.20 %
ST SALVY DE LA BALME	44.10 %	76.60 %
VABRE	49.81 %	81.92 %
ST PIERRE DE TRIVISY	54.49 %	89.52 %
FONTRIEU	42.97 %	47.48 %
CAMBOUNES	45.20 %	64.90 %
LACROUZETTE EN 2022	43.26 %	65.97 %
LACROUZETTE 2023 AVEC + 2%	44.13 %	67.29 %

Une nouvelle secrétaire générale à la Mairie...

Suite au départ de Mme Sandrine Willaey, nous nous sommes mis en devoir de recruter une **nouvelle secrétaire générale**.

La secrétaire générale est le pilier d'une mairie, la personne qui malgré le renouvellement des élus et des équipes municipales reste en place... Elle doit donc assurer une continuité et une transmission des diverses informations. La secrétaire de Mairie met en œuvre, sous la directive des élus, la politique de la commune, organise les services administratifs et techniques, gère les ressources humaines et participe à l'élaboration du budget... Un véritable couteau suisse !

Plusieurs postulantes ont passé un entretien en présence de M. François Bono, son adjointe Valérie Séguier et deux personnes du Centre de Gestion spécialisées dans le recrutement.

Malgré des déplacements habitation - lieu de travail journaliers assez importants, Camille Grillet qui a pris ses fonctions en tant qu'intérimaire (issue du Centre de Gestion 81) le 3 novembre 2022 a aimé l'ambiance et les défis auxquels elle a été confrontée et a postulé sur le poste laissé vacant.

CAMILLE GRILLET a fait l'unanimité. Son professionnalisme, sa soif d'apprendre, sa simplicité et sa gentillesse nous ont séduits.

Il nous est apparu comme une évidence que Camille remplirait à la perfection ses fonctions.

Son intégration dans la fonction publique est donc actée depuis le 9 mai 2023.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Lacrouzette.



Julie Calmet

Camille Grillet

Emilie Decoster

Nous vous présentons également **Emilie Decoster**, notre comptable qui est chez nous tous les jeudis, en plus de son poste de secrétaire générale à Montfa.

Ce duo souriant et dynamique est complété par **Julie Calmet** qui entre autres missions vous accueille depuis maintenant 6 ans en présentiel ou au téléphone, toujours avec le sourire...

Nous avons fait le choix d'ouvrir la Mairie au public tous les jours de 9h à 12h.

L'après midi sur rendez-vous et un accueil téléphonique reste assuré jusqu'à 17h.

Les Ecoles...

L'année scolaire se poursuit à l'école du Sidobre !

Le troisième trimestre se termine dans la joie et la bonne humeur ! Les élèves préparent leur orientation notamment les CM2, qui partiront en grande majorité au collège de Brassac.

Durant cette période, la classe de CM2 a pratiqué le basket avec deux intervenants dans le cadre d'un partenariat avec le club du village, les élèves ont acquis de bonnes bases.



La fête de Carnaval a rassemblé pas mal de monde, défilé jusqu'à la maison de retraite, déguisements et crêpes pour le goûter confectionnées le matin même à l'école avec quelques parents. Les enfants ont passé une excellente après-midi !



Les activités à venir sont nombreuses : visite d'Albi, du musée Toulouse Lautrec, spectacle, activités nautiques et équestres au Dicos, visite du collège de Brassac et du CFA avec la complicité du foyer rural, rencontres sportives. Cette fin d'année sera aussi marquée par la classe de mer des CE1/CE2/CM1/CM2 à Port Leucate.

Un vide grenier prévu le 14 mai a été reporté au dimanche 9 juillet pour cause de météo un peu humide, n'hésitez pas à y participer...

Nous souhaitons une bonne fin d'année et de bonnes vacances à tous.

L'école Saint Joseph...



Cette année le cycle 2 a pu effectuer son cycle « Savoir Nager »,

en mars et avril les élèves ont pu bénéficier de 7 séances pour se sentir plus à l'aise dans l'eau. Au dire des adultes et de notre conseillère municipale qui les ont accompagnés (grand merci à eux), tous ont bien progressé. D'autre part, les élèves continuent avec Aurélie Bourges et Ignacio à se préparer pour le spectacle final (ouvert à tous) qui aura lieu le Mardi 27 Juin vers 18h30 - 19h. Alors réservez votre soirée pour venir les encourager et les applaudir.



Quant à nos maternelles, ils ont profité d'un spectacle d'ombres chinoises dont le titre est : « Le Sommeil du Loup »

Ils ont pris le bus pour aller sur la commune de Brassac.

Tous sont revenus avec des souvenirs plein la tête. Ils ont eu le privilège de voir une belle représentation qui a illuminé leurs yeux.

Le 21 avril les parents ont pu par le biais de l'invitation de Mme Delacroix, revenir à l'école et participer avec leur enfant à quelques activités réalisées en classe.

Une belle ouverture et une belle matinée



En Mai, du CP au CM2, nos élèves devaient représenter l'école St Joseph dans une compétition d'Athlétisme à Castres contre d'autres établissements scolaires, rencontre annulée à cause de la pluie. La classe des plus grands en lien avec l'UGSEL et la FFR, pratiquera l'activité sportive : « la balle ovale » sur le stade de La Bessière

Les bénévoles de l'association APEL, présidée par Mme Alcibiade ont réalisé une belle vente de fleurs et de plants au sein de l'école. De plus, toujours avec cette même association de parents, en lien avec l'école Publique, un grand « Vide Grenier » sur la place du Théron devrait avoir lieu le dimanche 9 Juillet (n'hésitez pas à réserver au préalable vos places au sein des deux établissements).

Ces différentes actions ont permis et permettent de financer entre autres : les différents déplacements, projet théâtre, spectacles... Mais aussi et pour le plus grand plaisir des enfants cette année des cages de foot.

En fin d'année scolaire une rencontre sportive aura lieu avec l'école Publique de Lacrouzette.

Et pour finir, une sortie scolaire pour les Maternelles s'effectuera à la Cité de Carcassonne, et pour les plus grands au Village Gaulois à Rieux-Volvestre.

Toute l'équipe Pédagogique et Educative vous dit à très bientôt pour une nouvelle édition et de nouvelles photos.

Le centre de formation IFRES

Le centre de formation IFRES, c'est 50 élèves pour la saison 2022 - 2023, et :

8-9 mars : participation au salon Travail-Avenir-Formation (TAF) à Cahors,

10-11 mars : compétition **WorldSkills Occitanie** en taille de pierre à Baillargues avec un candidat, **Clément CARBONA** qui remporte la **médaille d'argent**,

16 mars : participation au Forum des Formations et des Métiers du Tarn au Palais des Congrès de Mazamet, 22 mars à Lacrouzette : compétition WorldSkills Occitanie en Marbrerie Design, métier nouvellement en compétition.



La Région Occitanie a organisé en mars les sélections régionales des 47èmes WorldSkills Occitanie qui emmèneront les meilleurs, dans chacune des catégories, vers une compétition nationale puis internationale qui voit s'affronter, tous les 2 ans des jeunes passionnés par leur métier et leur savoir-faire.

Sur les 4 candidats d'Occitanie, 3 viennent de **IFRES**, dont 2 médaillés :

Pierre JOUATEL : médaille d'or (La maison des cailloux/Capvern 65)

Esteban VERA : médaille d'argent (Compagnons du devoir / Vermorel 12)

Rudy LESCALE : médaille de bronze (Cahors funéraire 46)

Jurés : Philippe Sénégas, Roland Séguier, JLuc Carrière et JN Sablayrolles



La remise des médailles a eu lieu le 14 avril 2023 au Centre des Congrès de Carcassonne. L'**IFRES** a reçu une médaille en tant qu'organisateur.



Plus grand concours des métiers au monde, la compétition des WorldSkills (ou **Olympiades des Métiers** en français) est organisée sous l'égide de l'association WorldSkills International.

Elle permet à de jeunes professionnels venus du monde entier, champions de France dans leur métier, de se mesurer lors d'une compétition internationale organisée sur un même site. Les métiers représentés sont ceux de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics, en passant par la communication et le numérique, les services mais aussi l'automobile, les engins et tous ceux du végétal.

Les finales nationales réunissent près de 700 champions régionaux venus de toute la France se confronter les uns aux autres et mesurer leur savoir-faire et leur talent. Cet événement représente une étape importante pour les futurs membres de l'Équipe de France des Métiers.

Pour la première fois, la **France accueillera la 47^{ème} édition des Olympiades des Métiers -WorldSkills en 2024 à Lyon**, évènement majeur qui permet aux meilleurs jeunes professionnels du monde entier de se mesurer lors d'une compétition internationale.

14 avril 2023 : Accueil à l'IFRES de Lacrouzette du jury de la compétition du **Meilleur Apprenti de France** dans la catégorie Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration, option Marbrier.

Médaillés:

Zacharie SCHOULER (IFRES / Fontan 65) : médaille d'or départementale + médaille d'argent régionale.

Romaric ROY (IFRES / Ets Loup - Lacrouzette 81) : médaille d'argent départementale.

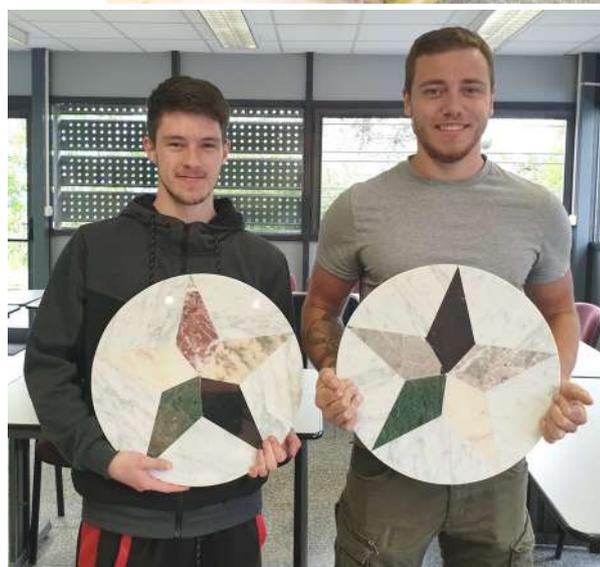
Jurés : Lilian Chabert, Roland Séguier, B. Wagner, Christophe Guignard (responsable MAF81), Philippe Sénégas (excusé)



20 avril : accueil des résidents du Mailhol pour une visite guidée des métiers du granit

À droite en haut : Pierre Jouatel

A droite en bas : Romaric Roy et Zacharie Schouler



Du 18 au 20 avril l'IFRES a accueilli un séminaire THIBAUT dans le cadre de leurs journées de formation commerciale, 3 jours intenses de formation et de partage d'expérience.

23 avril 2023 : Démonstration de Taille et de Gravure à Saint-Pons-de-Thomières pour la 1^{ère} journée organisée par le réseau « Sur la Route des Statues-Menhirs d'Occitanie ».

Les EPREUVES d'EXAMEN ont débuté le 17 avril 2023 pour tous nos jeunes en deuxième année (25 !)

A VENIR : Participation au Salon Funéraire de Toulouse les 14 et 15 juin 2023.

Nos associations...



Le samedi 4 février **L'ECURIE AUTOMOBILE DU SIDOBRE** a organisé son assemblée générale. L'association a son siège à Lacrouzette, mais elle a demandé à la Mairie de St Salvy de la Balme la salle vidéo.

Elle recense une cinquantaine de membres avec différents bénévoles qui oeuvrent pour la réussite du **rallye du Sidobre**. Tous ces membres sont de Lacrouzette, Saint Salvy de la Balme, Brassac, Burlats, Noailhac, Boissezon et Castres.

Le bilan a été présenté et la remise des prix a récompensé la vingtaine de pilotes et copilotes.

Chaque membre s'est vu offrir une casquette. Un apéritif a été servi avant de terminer la soirée autour d'un repas à l'auberge du Tilleul.

Même si ce sport est pratiqué majoritairement par des hommes, ce sont les femmes qui sont au bureau de l'association :

Sur la photo de gauche à droite :

Laurence Cavallès : secrétaire
Léa Montès : secrétaire adjointe
Mélanie Marquès : trésorière
Amina Soulé : présidente



RENDEZ-VOUS LES 24 ET 25 JUIN POUR LE PROCHAIN RALLYE DU SIDOBRE :

24 juin vérifications administratives à partir de 15h place du Théron

25 juin départ dès 8h30 de la place pour la 1ère voiture :

Sirventou - Prades : 3 passages

Thérondel - La Peyro Clabado : 3 passages

SOYEZ PRUDENTS AU BORD DES ROUTES ET RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE

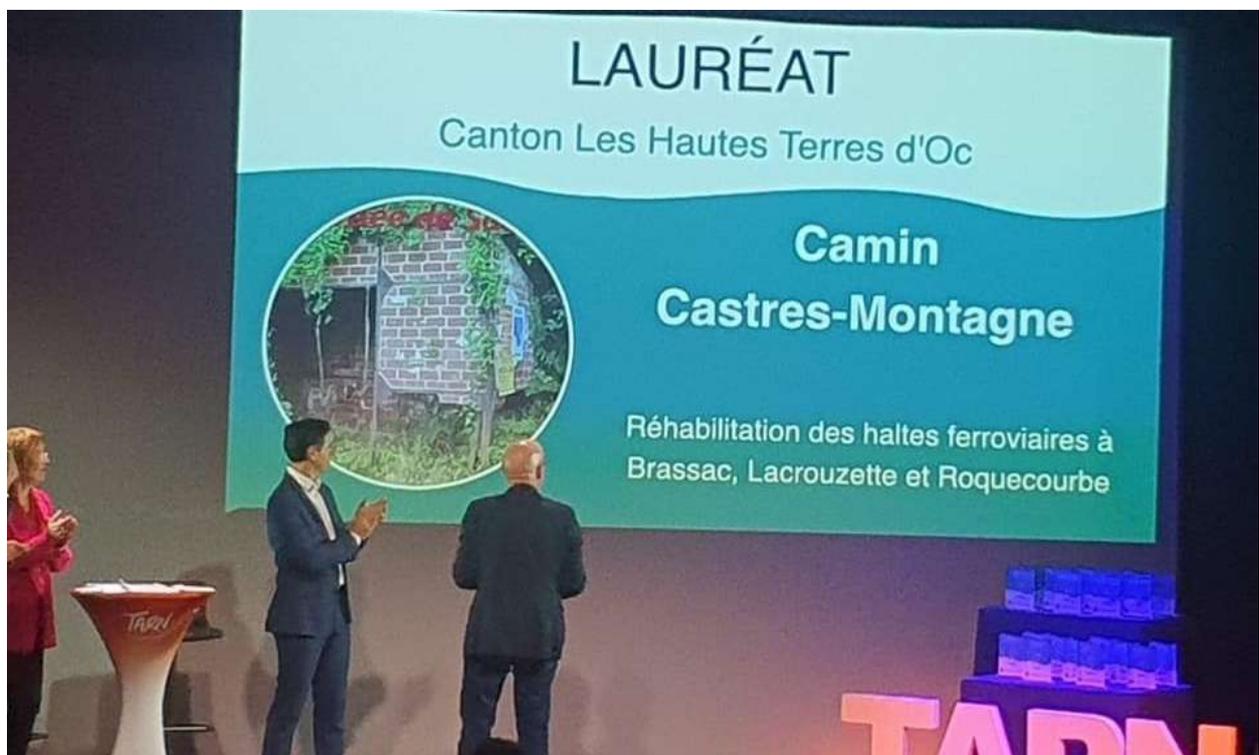
L'Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine du tracé de l'ancienne voie ferrée **CAMIN CASTRES -MONTAGNE** a déposé un dossier au **budget participatif** mis en place par le Conseil Départemental du Tarn.

Ce budget participatif a pour objectif de permettre aux tarnais de proposer et de voter des projets pour l'amélioration de leur territoire. Cette année, 89 projets très variés ont été déposés et ont obtenu près de 40000 votes !

L'association a soumis son projet **de restauration de deux arrêts** (gare de Provinquières sur la commune de Lacrouzette et gare de St-Agnan sur la commune de Fontrieu) et de la **halte ferroviaire** de la Cazalié sur le tracé de l'ancien **Petit Train** qui allait de Castres à Murat et desservait toute la montagne.

Les projets finalistes ont été soumis au vote des internautes, celui de Camin Castres-Montagne a terminé Lauréat... Beau travail pour cette jeune association de passionnés.

Ce projet s'inscrit donc dans la continuité de la réfection prévue à la fois par la Comcom Sidobre Vals et Plateaux qui souhaite réaménager la partie Le Bouissas - Brassac, et sans doute le Conseil départemental et d'autres partenaires pour la partie Le Bouissas - Castres.



Si vous êtes passionné et aimez votre territoire, n'hésitez pas à rejoindre les rangs de l'association présidée par Daniel Thouy regroupant actuellement 12 administrateurs et de nombreux membres.

INFORMATIONS :

Adresse mail : camin.c.m.81@gmail.com

<http://www.camin-castres-montagne.com>

Notre contact crouzétol et administrateur Adrien Buratto : 06.42.15.72.52

Le Mescladis Carnaval

Le samedi 25 février, 9 **Comités des Fêtes** se sont rassemblés et démenés pour proposer le super **MESCLADIS CARNAVAL**... Anglès, Biot, Brassac, Cambounès, **Lacrouzette**, Le Bez, Sablayrolles, Saint-Agnan et Vabre.

6 Bodégas à thème ont été installées dans le gymnase de Brassac :

LA PEYRO SALOON, **LA BODEGA DU FARWEST** de Lacrouzette,



Prisonniers, Cowboys, Cowgirls et indiens cruzétols ont fait le show... Notre comité des fêtes était bien présent à Brassac...



LA BODEGA ANGLAISE de Vabre,



LA BODEGA DU BON COIN COIN de St Agnan,



LA BODEGA EGYPTIENNE de Brassac,



LA BODEGA DES VIKINGS du Bez et Anglès,
LA BODEGA DU CIRQUE de Cambounès, Biot et Sablayrolles .

2 food trucks pour restaurer les nombreux fêtards qui ont participé.

Une super soirée bon-enfant typique de notre montagne, à renouveler sans modération...

Chute d'œufs cette année encore dans le Sidobre... Les sites Beyrès, Peyro Clabado et lac du Merle ont été particulièrement touchés.....

Le Comité des Fêtes a une fois de plus mis les bouchées doubles pour gérer petits et grands qui sont venus en nombre pour la récolte... **Pâques EN SIDOBRE** sous le soleil...



Les jeux gonflables pour les enfants à Beyrès ainsi que les majorettes 'du feu d'or' de Lacrouzette ont assuré l'animation et le spectacle.

Puis le soir une centaine d'assiettes omelette et charcuterie ont été servies à la soirée qui a clôturé cette journée à la salle du Malous.

Dans le prochain bulletin : la fête du village qui fut une parfaite réussite... Un grand merci aux membres du Comité qui ont bossé sérieusement pour offrir aux petits et aux grands de très bons moments.



LE NOUVEAU BUREAU DU COMITE DES FETES

Président : Fabrice Olivet

Vice président : JC Thouy

Secrétaires : Justine Guiraud, Juliette Philippou et Louise Cathala

Trésoriers : Noémie Calvet, Anouk Ferlicot et Benjamin Séguier

Certains jeunes crouzétols motivés s'impliquent et nous les remercions !
Si vous souhaitez **vous engager sérieusement** dans cette équipe
n'hésitez pas à vous rapprocher de Fabrice Olivet

Le COVID a stoppé associations et manifestations durant de très très longs mois....

Sidobre Musette a cependant retroussé les manches et repris l'organisation des Thés Dansants un dimanche par mois...

Tout timidement et avec une certaine défiance les danseurs ont recommencé à venir se trémousser et surtout passer un moment agréable au foyer rural de Lacrouzette, dans une salle avec le parquet idéal pour ces accros de danse... Des orchestres de qualité, un goûter et une ambiance qui ont depuis bien longtemps fait la réputation de Sidobre Musette...



Seulement 70 personnes à la reprise en septembre 2022, et une moyenne de 190 danseurs en mars, avril et mai 2023...

L'envie d'évasion et de retrouver une vie sociale riche l'a emporté sur la peur du covid.

A tout âge vous pouvez venir pratiquer les danses de salon au Thé dansant de Lacrouzette, cela détend le corps et l'esprit !

Une nouvelle association a vu le jour à Lacrouzette :

LES MAJORETTES DU FEU D'OR DE LACROUZETTE

Si vous souhaitez rejoindre cette jeune équipe motivée vous pouvez vous rapprocher de
Cynthia Catsoulis : 06.41.95.55.94



Nouveau : l'association « **PAROLES DE FEMMES** » tient une permanence le **1er lundi de chaque mois à Brassac** :

Elle souhaite développer une dynamique de territoire pour s'occuper des difficultés, du harcèlement, de la maltraitance dont peuvent être victimes certaines femmes...

Elle espère libérer la parole lors d'échanges sécurisés et bienveillants. N'hésitez pas à les contacter...



Pour contacter l'association qui se trouve 8 rue de la madeleine à Gaillac et prendre rendez-vous :

Tél : 09.51.87.31.70



LA RUCHE ET SES PETITES ABEILLES



Pendant les vacances de Pâques, le centre aéré a reçu un nombre toujours plus important d'enfants. Les travaux programmés sur la partie cour de l'école (mise en place du réseau de chaleur dans le bâtiment) et sur la partie arrière avec les travaux de la crèche ont quelque peu perturbé l'organisation, mais l'équipe de choc a géré haut la main comme toujours, en jonglant avec le gymnase et les nombreuses sorties programmées : crêpe party, jeux Wii, Futsal, sorties à Ô Park, spectacle de magie, escalade, cinéma, karaoké, cuisine, tournois de ping-pong... Enfin, plein de trucs que nos enfant adorent, mais la sortie phare de ces vacances reste la sortie à TOULOUSE à **LA HALLE AUX MACHINES**...
Petit retour en images...



Départ en bus pour une super journée découverte...



Et arrivée de tout ce petit monde sous un beau soleil...



Tous les enfants ont fait une balade impressionnante tout en haut du minotaure...

Ils ont également visité et participé aux expériences au musée de la Halle aux machines...

Tous ont été très attentifs et intéressés.



À droite : Musée de la Halle aux machines, explications avec un guide.



LE MINOTAURE ET L'ARAIGNEE...

Ils sont GEANTS !!!



Une super sortie qui a fait l'unanimité auprès de toutes les petites abeilles...

En partenariat avec l'école publique du Sidobre les enfants de la Ruche ont réalisé des bacs de jardinage en palettes, avec plantation de légumes (salades, courgettes, aromates et tomates cerises) et plantations de fleurs pour décorer la cour...



Vivement les vacances d'été pour continuer à s'éclater à Lacrouzette, avec Mathilde et toute sa super équipe : Océane, Julia, Roxanne, Sarah, Esteban et 2 stagiaires (Juliette de Vabre et Juliette de St Salvy)

Les caminaïres du Sidobre à Tautavel



C'est en 1997 que la rencontre entre copains donna l'idée d'organiser des marches... Devant l'engouement de plusieurs marcheurs et marcheuses, il fût donc décidé de créer une association :

Les Caminaïres del Sidobre est née en 1998 et intègre le Foyer Rural.

Cela fait maintenant 25 ans que les Caminaïres se retrouvent pour des moments de convivialité et de randonnées. Comme toute assos, elle a connu des évolutions et Henri Calvet en a été le moteur et un des piliers du groupe. Des problèmes de santé l'ont obligé à quitter le groupe.

Après des kilomètres de balisage, des réunions départementales, plusieurs grosses manifestations et d'innombrables sorties, les voici depuis le 22 juillet 2019 une association à part entière, composée du bureau :

Serge Sargueux le Président est entouré par un bureau actif composé de Véronique Loup, Elisabeth Armengaud, Françoise Bourguès, Philippe Paganin et Bernard Madaule.

La sortie organisée à l'occasion des 25 ans du Club les 5 - 6 - 7 et 8 mai fut LA sortie de l'année : **à Tautavel**, avec 47 participants, qui ont amené en plus de leurs chaussures et sac à dos leur bonne humeur légendaire.

Les visites se sont succédées :

Le musée de la préhistoire de Tautavel, la Cave Terra Vinéa à Portels des Corbières, Le Camp Joffre de Rivesaltes (mémorial), le tout entrecoupé de belles marches et de bons moments de convivialité.



Génération mouvement ETOILE D'ARGENT DU SIDOBRE...

Les adhérents n'ont pas donné signe de vie depuis quelques temps mais l'envie revient, le dynamisme aussi. Pour 2023, le club compte 95 adhérents dont 17 de St Salvy de la Balme.

Notre souhait : développer la relation, programmer les après-midi jeux en alternant les lieux d'accueil, faire des projets. Le jeudi 8 juin première rencontre à St Salvy.

Rencontre également avec le Club Siloë de Roquecourbe : une convention a été signée permettant de partager sorties, jeux, repas... C'est ainsi que le 13 avril au foyer notre groupe jeux, fort de ses 20 à 25 participants a reçu les joueurs de Roquecourbe dans une bonne ambiance.

Ces initiatives ont permis de programmer une sortie en bus, la première depuis Covid, et d'atteindre le nombre de 42 voyageurs pour une virée à **Carcassonne** et sur le **Canal du Midi**.



La balade en petit train touristique autour de la Cité nous a fait découvrir les majestueux remparts, 52 tours, 3 kilomètres de fortifications, et tout ça sous un ciel clément.

Après un bon repas, la promenade sur le Canal du Midi avec le passage de deux écluses a su créer une atmosphère autre.



Après quelques minutes de navigation des ondées orageuses violentes ont perturbé le parcours, repli des passagers au centre du bateau, pieds dans l'eau mais... Quelle ambiance ! Des chants, des rires... De bons souvenirs.



Nous n'oublions pas l'entente cordiale qui régnait tout au long de la journée avec chants, histoires qui ont su donner l'accord que nous cherchons tous.

Réponses aux crouzétoleries que vous trouverez en dernière page..

9. Cambounésois et Cambounésaises
10. St-Pierrais et St-Pierraises
11. St-Salviols et St-Salviolaises
12. Lacazois et Lacazoises
13. Bin... ils n'ont pas encore d'appellation...
14. Vabrais et Vabraisés
15. Fontrésiens et Fontrésiennes
16. Failladais et Failladaises

1. Montralois et Montraloises (non officiel)
2. St germiérois et St germiéroises
3. St-Jean-Valois et St-Jean-Valoises
4. Brassagais et Brassagaises
5. Crouzétols et Crouzétolaises
6. Roquecourbains et Roquecourbaines
7. Bessois et Bessoises
8. Burlacois et Burlacoises

Travaux et aménagements...

Les agents municipaux ont continué dans la lancée avec la réfection de la cuisine à la mairie... Qui était « dans son jus » depuis... Toujours !

Camille Grillet la nouvelle secrétaire générale ainsi qu' Emilie Decoster la comptable prennent leurs repas dans un espace plus approprié et bien plus convivial.

Petit à petit les différentes pièces de notre mairie vont refaire peau neuve...



La cage d'escalier menant au deuxième étage de la mairie est un vrai gouffre dans lequel la chaleur s'échappait... Nous avons donc décidé de fermer cet espace dans un souci d'économie d'énergie. Les agents s'en sont occupés, le premier étage est maintenant chauffé sans perte de chaleur...

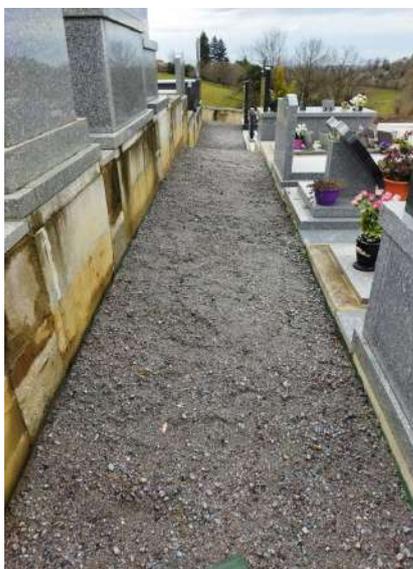
Réfection en interne de la salle vitrée du foyer rural, le nouveau revêtement du sol plus chaud accueillera désormais le public. A venir : remplacement des huisseries avec du double vitrage plus économique.



La salle des mariages méritait un coup de jeune... Les travaux ont été engagés début mai par nos agents aidés d'un jeune artisan crouzétol : Réfection des murs et plafonds qui étaient eux aussi dans leur jus depuis des décennies.



Démontage par nos agents d'un vitrail de l'église qui doit être rénové par une spécialiste

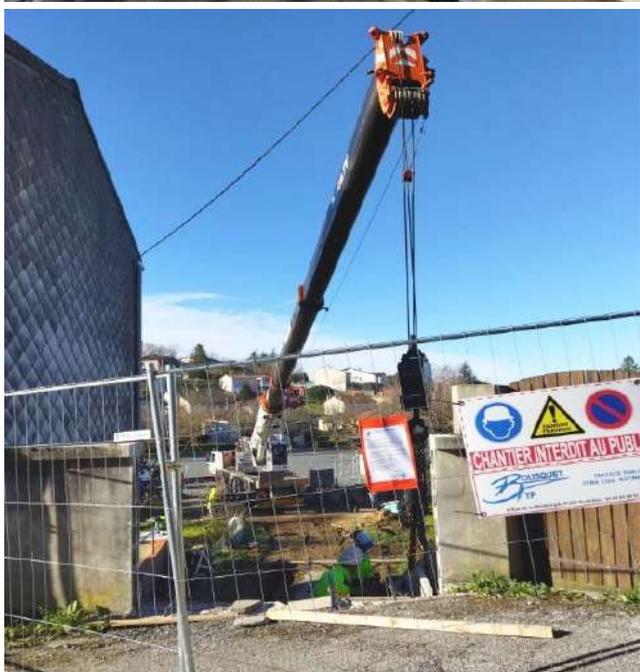


Nettoyage manuel des allées du nouveau cimetière et débroussaillage des bordures des routes grâce à la nouvelle épareuse.

Petit rappel : 3 passages annuels (1 en automne et 2 au printemps), 7 passages par bordure, soit 564 km de nettoyage, et 400 heures par an en fonction de la météo !



Début des travaux mi-mars pour la liaison prévue entre la place du Théron et la rue de la mairie.



C'est la suite du programme de travaux CŒUR DE VILLAGE : la place Jean de Nadal sous la Mairie a été entièrement revue pour permettre de stationner, de cheminer, se promener et jardiner,

LES ESCALIERS vont permettre de stationner sur la place du Théron et aller à pied vers la rue de la Mairie bien trop encombrée par les véhicules.

Et puis... Un peu de marche et de sport c'est bon pour la santé !!!

Début avril les travaux des réseaux de chaleur prévus sur le secteur foyer rural et Malous ont débuté par le creusement des tranchées et la mise en place des canalisations qui relient les futures constructions abritant les chaudières aux bâtiments qui seront desservis...

D'où la gêne occasionnée pendant les vacances de Pâques sur le secteur école pour le centre aéré. Les réseaux de chaleur devraient être opérationnels pour l'hiver prochain.

Tranchée école publique



Fondations
chaufferie foyer



canalisations de tuyaux d'eau chaude,
pression 4 bars et 90°.



Tranchée de raccordement
chaufferie du Malous



Comme dans de nombreuses communes, la vidéoprotection arrive à Lacrouzette.

Cela permettra en cas de vol ou d'incivilité de mieux cibler les contrevenants. Seuls M. le Maire, la secrétaire générale et un adjoint ont accès si nécessaire aux images.

Les arrosages vont pouvoir continuer dans la commune grâce aux récupérateurs d'eau de pluie qui sont installés aux ateliers municipaux des anciens chantiers Ferdinand et Marty (quasiment 80 m³ d'eau stockés).

Nous sommes confrontés au manque d'eau qui ne risque d'aller qu'en s'amplifiant et nous devons gérer intelligemment cette ressource essentielle.

Les récupérateurs individuels d'eau sont un bon début et vous permettront d'arroser vos jardins ou de remplir vos piscines à moindre frais et au-delà des restrictions.

Mais que deviennent vos bouchons ?

A Lacrouzette la collecte des bouchons plastique et le tri sont réalisés par 2 groupes chapeautés par Rolande Mialhe. Les points de collecte sont le foyer rural et Super U Castres.

Le groupe crouzétol est en relation directe avec l'association **Passerelle 81**.

Cette association créée en 2006 et basée à Guitalens Alba-rède centralise les collectes du réseau et s'occupe du recyclage des bouchons. Cela permet de récupérer des fonds destinés à financer des actions caritatives pour des associations et/ou des personnes en situation de handicap.

Depuis 2009 une trentaine d'actions ont été réalisées pour un montant total de 61 232 €.



Sacs en attente d'enlèvement par le recycleur

En 2022, 13 tonnes de bouchons ont été collectées et triées par le réseau Passerelle 81. Les bénévoles crouzétols en ont généré une part importante, avec en moyenne 4 livraisons par an d'une trentaine de sacs de 100 litres à chaque voyage...

Livraison crouzétole à Guitalens de 34 sacs de 100 litres



Madame Perière, Présidente de PASSERELLE 81 devant les bigbags prêts à partir au recyclage.

Cela demande beaucoup de travail et n'est possible que grâce au bénévolat du groupe, qui est motivé par le retour du bonheur des personnes aidées.

Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent dans ce travail en apportant les bouchons.

Des petits gestes qui comptent beaucoup,

ALORS, TOUS A VOS BOUCHONS !

Petits potins du MAILHOL...

Nous vous proposons un petit retour en image de la résidence du MAILHOL sur ce début d'année 2023 où le personnel ne manque pas d'imagination et ne ménage pas ses efforts pour égayer le quotidien des 40 résidents de cette grande maison.

Au mois de janvier, pour les vœux de M le Maire, nous avons eu droit à un spectacle mené par Florence Olivier, l'ambiance était au rendez-vous, grâce aux résidents qui ont joué le jeu tout au long de la prestation. Encore merci à la mairie de Lacrouzette pour cette belle après-midi !

Tous les mois, un spectacle musical est proposé aux résidents, danse, chansons et ambiance festive sont au rendez-vous.



Le quotidien de l'EHPAD est rythmé par de nombreuses activités proposées par le personnel mais aussi avec l'aide d'intervenants extérieurs. Un grand merci à Julie CHAPPEY qui vient tous les mois proposer une séance de médiation animale, Donovan intervient tous les mercredis matin pour un atelier Gym pour maintenir nos résidents en forme.

Nous remercions également tous les bénévoles pour leur aide précieuse et essentielle à la vie sociale de l'établissement (sortie, atelier créatif, culturel, couture, messe etc.)



La résidence du MAILHOL propose également plusieurs rencontres intergénérationnelles. Nous avons le plaisir d'accueillir le landou 2.0 avec des ateliers d'éveil musical intergénérationnel où des parents avec leurs enfants viennent pour un très beau moment de partage. Les enfants de la ruche sont également souvent les bienvenus, le carnaval des enfants et la chasse aux œufs de Pâques ont ravi à la fois, les yeux et les papilles des résidents et des enfants.



L'arrivée du printemps au MAILHOL a marqué les reprises des sorties et activités en plein air. En favorisant l'ouverture et la poursuite des partenariats que l'on espère pérennes avec le village et les associations, on réunit les bons ingrédients pour offrir le meilleur aux résidents !

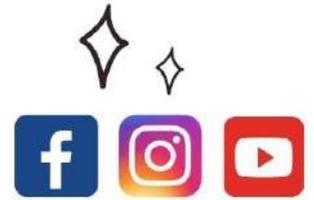
ZOOM sur l'amicale du MAILHOL

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du loto annuel qui finance de nombreuses animations et soutient des projets en faveur de la résidence du Mailhol.

L'association remercie également toutes les personnes ayant fait un don à l'amicale à la mémoire de **Robert BOYER**. Plusieurs idées émergent pour faire bon usage de ce don, comme une sortie au restaurant et l'organisation d'une sortie à la mer.



LE SAVIEZ-VOUS ?



@sidobretourisme

Pendant les
vacances d'été la
Maison du
Sidobre est
ouverte tous
les jours de
10h à 18h



Application/jeu gratuit
Légendes Tarn avec les enfants

Balades/randonnées

Plus de 60 parcours de 10 min
à 12 jours.



Téléchargez
gratuitement toutes
les fiches randonnées

Circuits villages



Téléchargez gratuitement les
circuits historiques de nos
villages.

Livret idées cadeaux et repas locaux

Téléchargez-le
gratuitement



Visites guidées de l'été

(sur réservation)



Ets de granit: mer et jeu à 15h
Missègle: mar et jeu 11h + 14h30
Atelier Pitchouns mer à 10h
Vabre + exp maquis : mar à 11h
Lacaze + château : mar à 18h
Brassac + glr paniers: sur RDV
Musée du Protestantisme: se
renseigner pour les jours
Balade frissons roches: jeu 21h

Plus d'infos : 05 63 74 63 38
www.sidobre-vallees-tourisme.com



Protégez votre maison et votre famille.
Les feux de forêt ça n'arrive pas qu'aux autres

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT O.L.D

L'incendie de forêt est un des risques naturels les plus répandus. Notre département sera de moins en moins épargné et nous faisons partie des communes particulièrement exposées. Il nous faut apprendre à vivre avec le feu.

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies et limiter leur propagation. Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Tarn, si vous êtes propriétaires de parcelles ou de constructions situées dans et aux abords d'espaces boisés, de landes ou de garrigues à risque, vous pouvez y être soumis.

Suis-je concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique dans les massifs forestiers et à moins de 200 mètres de ces derniers, dans les communes très exposées au risque incendie (tel qu'établi dans le Plan départemental de protection de la forêt contre l'incendie). **Elle incombe aux propriétaires.**

Consultez la cartographie interactive ou l'atlas départemental disponible sur le site de la Préfecture du Tarn : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

Renseignez-vous sur les OLD applicables à votre commune **auprès de votre mairie.**

Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

Faites le test en ligne !

<http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/quiz/questionnaire-tarn-ma-maison-est-elle-vulnerable-en-cas-de-feu-de-foret/>

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les feux de forêts, ça n'arrive pas qu'aux autres !



Comment faire ?

Respecter les zones de débroussaillage prescrites : les règles de débroussaillage diffèrent si vous êtes propriétaire d'une parcelle, d'une construction ou d'un chantier, selon si elle/il est situé en zone urbaine ou non urbaine.

Réaliser un bon débroussaillage : débroussailler, ce n'est pas tout raser ! L'arrêté préfectoral édicte des modalités techniques précises quant au débroussaillage du couvert végétal de votre propriété.

Consultez l'arrêté préfectoral 81-2018-07-12-005 relatif au débroussaillage réglementaire pour connaître toutes les modalités et procédures à suivre : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

80 à 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie. Sans cette action, près de la moitié risquent d'être endommagées.



Quand débroussailler ?

D'octobre à février : Couper les arbres pour les mettre à distance et débroussailler le sol pour éviter que le feu s'étende. Évacuer les rémanents de coupe en déchetterie.

De mars à mai : Effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

C'est la 1ère année que les plus gros travaux sont nécessaires. Ensuite, il ne s'agit que d'entretien.



Quelles sanctions ?

Le débroussaillage (et le maintien en état débroussaillé) est une obligation du Code Forestier (art. L-131-10 à 131-16).

Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour mise en danger de la vie d'autrui. **Tout contrevenant encoure entre 135 et 750 euros d'amende en cas d'infraction à la loi.** Des poursuites pénales et une mise en demeure de travaux peuvent être engagées (amende pouvant aller jusqu'à 30 €/m² non débroussaillé).

Renseignez-vous auprès de votre Mairie

ou en Préfecture : www.tarn.gouv.fr

>> Rubrique « Le débroussaillage, une obligation légale »



Réalisation : Association des Collectivités forestières du Tarn - 2022

Protégez votre maison et votre famille. La prévention c'est l'affaire de tous

FAITES LE TEST

Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

En raison du changement climatique, la forêt du département est de plus en plus soumise au risque incendie. L'urbanisation croissante et l'extension de la végétation forestière génèrent des zones particulièrement sensibles aux feux de forêt sur votre commune, notamment en période estivale. Sur ces zones sensibles, et pendant les périodes de risque d'incendie élevé, les habitations dans ou à proximité de massifs forestiers peuvent :

- **ÊTRE VICTIMES** de feux de forêts qui risquent de ravager maison, voitures, voire pire !
- **ÊTRE LA CAUSE** de départs de feux de forêts qui se propagent rapidement (barbecue, mégots, travaux de jardinage)

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité. Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui. Depuis 2018, cette obligation s'applique au sein de votre commune. Renseignez-vous sur vos obligations en mairie.

Jouez-vous avec le feu?

ÉVALUEZ VOTRE NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ face au risque d'incendie de forêt, en répondant aux questions suivantes. **Reportez-vous ensuite aux résultats pour savoir si vous ÊTES BIEN PROTÉGÉS.**

1 LA SITUATION DE VOTRE MAISON

Où se situe votre habitation ?

Le relief influence grandement la vitesse de propagation du feu.

En plaine ? Sur un versant ? Sur une crête ?

Évaluez la localisation de votre habitation par rapport au relief et reportez le nombre de points correspondant.



Nombre de points : 

Vos voisins sont près de vous ?

La densité d'habitation : un facteur important dont il faut tenir compte.

Zone d'habitation très dense ? Moyennement dense ? Isolée ? Reportez le nombre de points qui correspond le plus à votre cas.



Nombre de points : 

LES FEUX DE FORÊT

ça n'arrive pas qu'aux autres !

La végétation présente aux abords de votre maison est le facteur principal dans la progression du feu : sans combustible le feu n'avance pas !

Quel type de végétation trouvez-vous dans les premiers 50 mètres autour de chez vous ?

Nombre de points :



Et dans les 50 mètres suivants ?

Nombre de points :



Additionnez autant de points que de végétation présente, dans chacune des 2 zones (50 mètres et entre 50 et 100 mètres)



2 VOTRE MAISON

La protection de votre habitation réduit considérablement les risques de destruction.

- Ma toiture et mes gouttières sont régulièrement remplies de végétaux morts..... 3
- Mes matériaux et menuiseries (gouttières, volets, encadrements) sont en plastique..... 3
- Mes matériaux et menuiseries sont en bois..... 1
- Mes matériaux et menuiseries sont en métal ou en aluminium..... 0
- Ma cheminée et/ou mes bouches d'aération ne sont pas protégées..... 3

Nombre de points :



3 VOTRE EXTERIEUR

Des aménagements extérieurs adaptés réduisent les risques de propagation.

- Vous avez des matériaux inflammables stockés à l'extérieur de votre maison (peintures, citernes, bois de chauffage, etc.)..... 3
- Vous avez une véranda ou une baie vitrée sans volets..... 2
- Votre propriété est clôturée par une haie végétale..... 4
- Votre propriété n'est pas clôturée, ou est clôturée par un grillage..... 3
- Votre propriété est clôturée par un mur..... 1
- Des arbres sont plantés à moins de 3 mètres des façades de votre maison ou surplombent votre toiture..... 4
- Vous avez un barbecue installé sur un sol non combustible (dalle, béton, ...)..... 2
- Votre propriété est fermée par un portail automatique..... 2
- Votre propriété est fermée par un portail manuel ou n'est pas fermée..... 0
- Deux voitures peuvent se croiser sur votre chemin d'accès..... 0
- Deux voitures ne peuvent pas facilement se croiser sur votre chemin d'accès..... 3

Nombre de points :



4 LE DEBROUSSAILLEMENT

L'entretien régulier de la végétation sur votre propriété limite la propagation du feu.

- Votre propriété n'est pas débroussaillée sur une zone de 50 mètres 8
- Votre propriété a été correctement débroussaillée sur une zone de 50 mètres..... 0
- Vous ne connaissez pas du tout la législation en matière de débroussaillage..... 5
- Vous connaissez la législation en matière de débroussaillage..... 0

Nombre de points :



Résultats.... Etes-vous bien protégés?

Additionnez les points obtenus et vérifiez votre niveau de protection face aux feux de forêt.



- ENTRE 0 ET 16** Votre habitat est **assez bien protégé** du risque d'incendie. Continuez à bien entretenir vos extérieurs et restez vigilants !
- ENTRE 17 ET 30** Votre habitat est **vulnérable** au risque d'incendie. Vous devez mettre en place des mesures de sécurité pour bien protéger votre maison et ceux qui y vivent. **Renseignez-vous en mairie !**
- ENTRE 31 ET 48** Votre habitat est **très vulnérable** au risque d'incendie. Vous devez agir très rapidement pour vous protéger et protéger vos proches. Vous pouvez réduire grandement les risques en agissant sur la végétation de votre propriété. **Renseignez-vous vite en mairie !**
- PLUS DE 48** Votre habitat est **extrêmement vulnérable** au risque d'incendie et vous devez agir immédiatement. Votre parcelle n'est pas protégée et peut être ravagée par un incendie. **Renseignez-vous au plus vite en mairie** pour connaître les règles indispensables à appliquer.



Renseignez-vous

Auprès de votre Mairie

ou en Préfecture :
www.tarn.gouv.fr

>> Rubrique « Le débroussaillage une obligation légale »

Ce document est réalisé par l'Association des Collectivités forestières du Tarn dans le cadre d'actions d'accompagnement et de sensibilisation Défense des Forêts Contre l'Incendie. D'après un document "eFIRECOM" cofinancé par la DG-ECHO de l'Union Européenne.

PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité



INFOS MAIRIE



Je suis propriétaire... Je suis locataire,
MES DROITS, MES DEVOIRS...



Locataires et propriétaires ont des obligations : la base reste le paiement d'un loyer, des charges afférentes au bien loué, l'assurer, le tout en contre-partie d'un contrat de location (qui peut être oral mais le plus souvent écrit), et d'un logement décent.

Le Maire peut être même appelé dans certains cas à se prononcer sur l'insalubrité (ou pas) d'un logement, sur la norme (ou pas) de son installation électrique, du gros œuvre... Un Maire se doit d'être de plus en plus multi-tâche, et notre commune et son élu ne dérogent pas à la règle...



Les travaux qui ont eu lieu place Jean de Nadal sous la mairie incluait des jardins partagés.

Les 5 jardins avec leurs composteurs et la cabane à outils sont maintenant disponibles à la location pour les particuliers.

Les conditions vous seront données en mairie, un règlement régira l'occupation des jardins d'une superficie de 36 à 80 m², pour un prix de location de 20 à 50 € par an.



Le vendredi 22 septembre 2023 à 20h30 au foyer rural :
Conférence-animation dans le cadre des Animations
du Parc Régional du Haut Languedoc :
LE MONDE INSOLITE DES CHAMPIGNONS

DON DU SANG A LACROUZETTE AU FOYER...

La prochaine date pour le don du sang : mardi 11 juillet de 14h à 18h

Le don du sang permet de soigner de nombreuses maladies et cancers : leucémie, lymphome, myélome, myélodysplasie. Les transfusions permettent de palier les effets de la chimiothérapie...

**Vous avez entre 18 et 70 ans, pesez plus de 50 kg,
L'Etablissement français du Sang compte sur vous !**

L'application INTRAMUROS



Une nouvelle application de communication entre la Mairie, les associations et les administrés va vous être proposée...

Nous avons été avant-gardistes et choisi de communiquer avec l'application très simple **PANNEAU POCKET**...

Les autres communes de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux n'ont pas souhaité nous suivre chez Panneau Pocket, et proposent d'adhérer à **INTRAMUROS**, application déjà largement utilisée par la Comcom des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc.

Cette application est bien plus complète, toutes les communes vont y adhérer via la CCSVP, cela permettra de suivre les actualités de nos voisins de Burlats, en passant par Brassac, Vabre, St Salvy de la Balme... Jusqu'au Masnau Massuguiès.

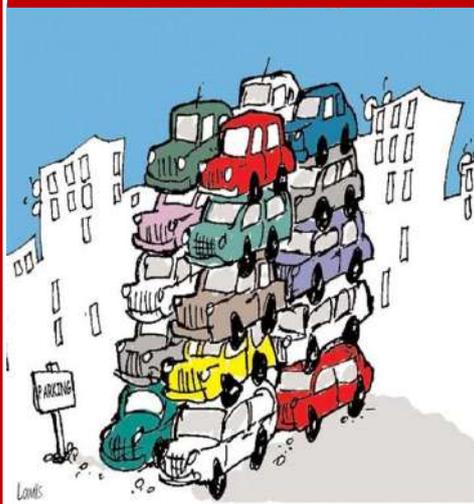
Elle se télécharge sur votre téléphone, est gratuite et permettra de diffuser les informations générales, mais également les coordonnées de vos commerçants, des associations de la commune...

N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour plus d'informations.

Nathalie Fabre et Julie Calmet tiendront l'application à jour.

Panneau Pocket appli téléchargée par 65% des cruzétols reste pour l'instant toujours d'actualité.

PROBLEMES DE STATIONNEMENT



Les maisons se vendent rapidement sur notre commune et le nombre d'habitants augmente, avec cela le nombre de véhicules.

Dans certaines rues le problème du stationnement se pose.

Les parties communales n'appartiennent à personne, et donc à tout le monde... Le stationnement doit se faire en bonne intelligence pour que chacun puisse accéder sans problème chez soi : on ne se gare pas bien sûr devant un accès carrossable, un passage piéton, une sortie de garage, à proximité d'une intersection...

La matérialisation de places de stationnement sur certaines voies peut être une solution aux frictions qu'il peut y avoir entre riverains. Elle n'est pas obligatoire mais facilite les placements des véhicules, elle n'est pas non plus la délimitation d'un usage privatif.

Nous comptons sur le savoir vivre de chacun pour éviter d'encombrer la gendarmerie de plaintes en tout genre...

Quelques dates à retenir...

Juin 2023

23.06 : Gala de danse au foyer
25.06 : Rallye du Sidobre

Juillet 2023

09.07 : Vide grenier des écoles place du Théron
14.07 : **fête du 14 juillet sous la mairie avec feu d'artifice sur la place du Théron**

Août 2023

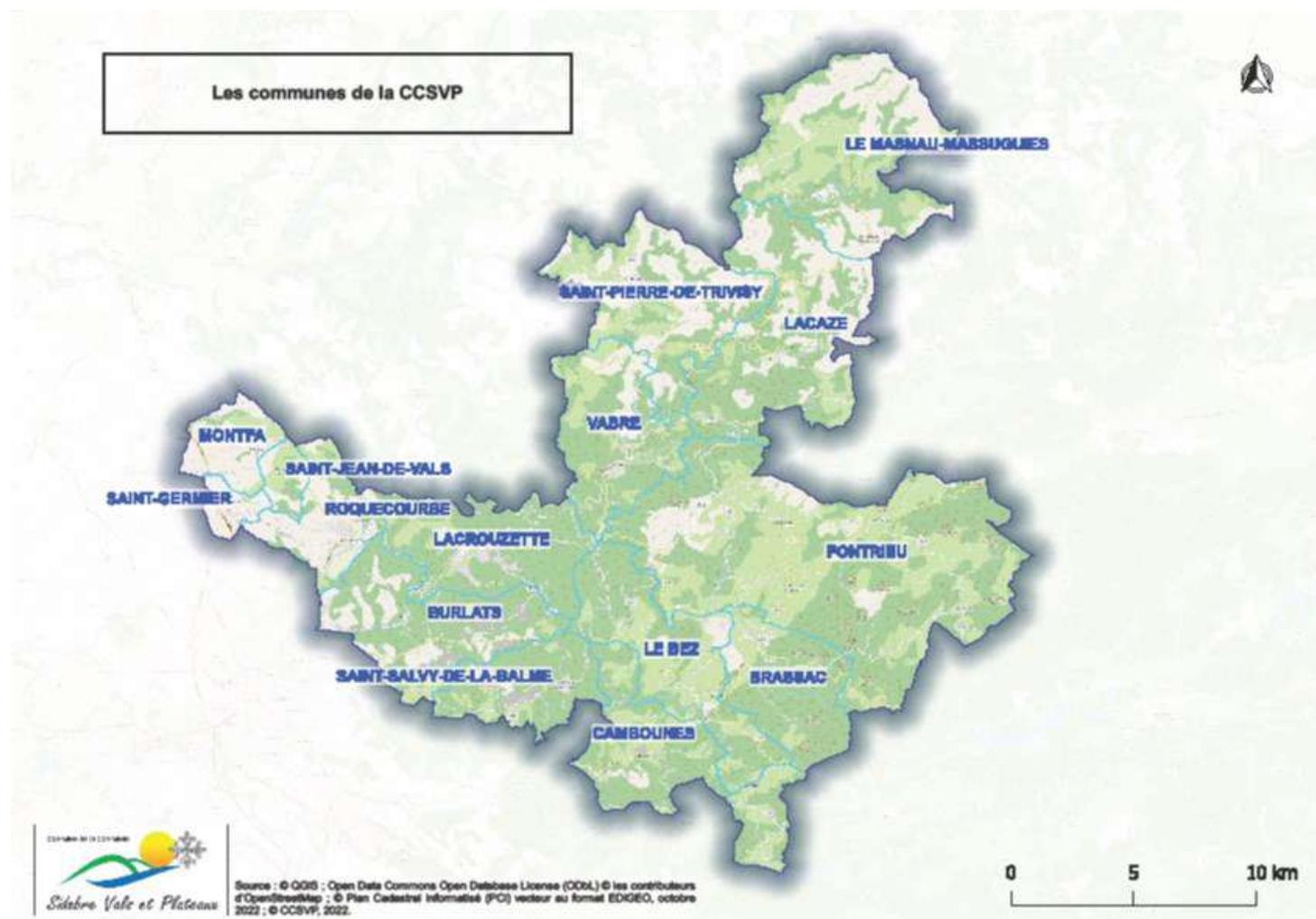
18-20.08 : Good Games jeux en réseau au foyer
26.08 : Grande fête de Campselves

Septembre 2023

09.09 : Festiride
22.09 : Conférence sur les Champignons au foyer

Les crouzétoleries....

Bon notre montagne regorge de jolies petites communes, il suffit de prendre sa voiture ou son vélo (électrique le vélo c'est mieux !) pour s'en apercevoir... Mais comment s'appellent donc les habitants de toutes ces communes ??? Nous vous laissons chercher un peu...



- | | |
|----------------------|----------------------------|
| 1. Montfa: | 9. Cambounès : |
| 2. St-Germier : | 10. St-Pierre-de-Trivisy : |
| 3. St-Jean-de-Vals : | 11. St-Salvy-de-la-Balme : |
| 4. Brassac : | 12. Lacaze : |
| 5. Lacrouzette : | 13. Le Masnau-Massuguiès : |
| 6. Roquecourbe : | 14. Vabre : |
| 7. Le Bez : | 15. Fontrieu : |
| 8. 8. Burlats : | 16. Lasfailles : |

Solutions en page 19...

La Charade de Pauline

Mon premier, de canard ou d'oie, est consommé gras pour Noël
Mon second n'est ni aujourd'hui ni demain
Mon troisième est une voie de circulation
Mon quatrième manifeste sa mauvaise humeur
Mon tout propose de nombreuses activités.

Folie - hier - rue - râlè